

# Lettre d'information

Bulletin de liaison

Projet Contrat territorial du  
Chavanon

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

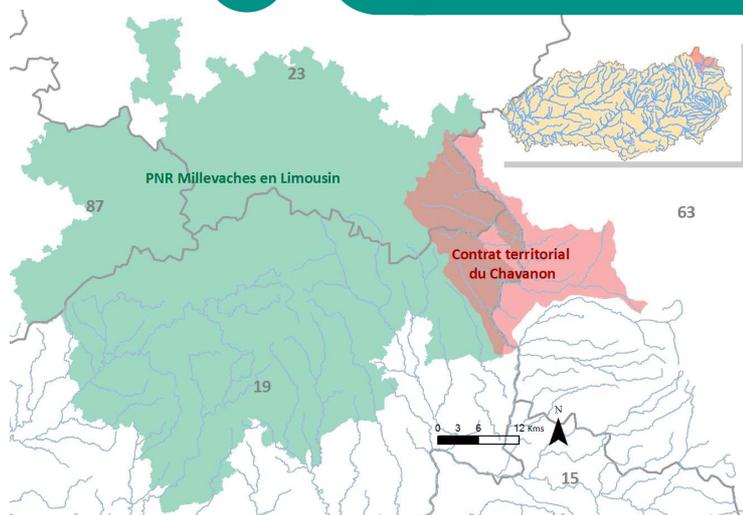
n°03

Avril 2014

## Un projet qui coule de sources !

### Carte d'identité du futur Contrat Chavanon

Régions : ..... Limousin, Auvergne  
Départements : ..... Corrèze, Creuse, Puy-de-Dôme  
Communes : ..... Confolent-Port-Dieu, Saint-Etienne-aux-Clos, Aix, Merlines,  
Monestier-Merlines, Feyt, Laroche-Près-Feyt, Eygurande,  
Lamazière-Haute, Saint-Merd-la-Breuille, Saint-Oradoux-de-  
Chirouze, Malleret, Flayat, Saint-Agnant-Près-Crocq, Crocq,  
Basville, Fernoël, Giat, Verneugheol, Saint-Germain-Près-  
Herment, Lastic, Bourg-Lastic, Briffons, Messeix, Savennes, Saint  
Sulpice, Saint-Julien-Puy-Lavèze, Saint-Sauves-d'Auvergne  
Surface : ..... 47 000 ha  
Animateur du projet : ..... PNR de Millevaches en Limousin



## Une phase d'élaboration finalisée et révélatrice de perturbations

Depuis juillet 2011, le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin s'engage sur le territoire du bassin versant du Chavanon afin d'initier **un projet en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques**.

La première étape a consisté en la réalisation d'un **état des lieux**, révélant la dégradation progressive de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques et une diminution de la biodiversité (colmatage du lit par les sables et les vases, raréfaction des espèces emblématiques des têtes de bassins versants telles que la truite fario et la moule perlière). Ce constat se traduit également par une **vulnérabilité croissante des usages de l'eau** (alimentation en eau potable, baignade, loisirs d'eau vive tels que la pêche ou le canoë, etc).

Des **causes diverses ont été identifiées** : certaines pratiques agricoles et sylvicoles, la présence d'étangs et de seuils sur cours d'eau, des pollutions liées à l'assainissement, etc.

Les rapports et études relatifs au diagnostic sont disponibles sur demande au PNR.

## Un projet qui rassemble

L'objectif de ce diagnostic n'est pas de stigmatiser une activité plus qu'une autre mais au contraire de démontrer que **chacun a une responsabilité** dans la préservation de ce bien commun. Nous souhaitons donc faire de ce futur Contrat territorial un modèle de partenariat et de coopération dans le cadre d'une gestion intégrée de l'eau.

A présent, nous menons un travail avec l'ensemble des acteurs locaux afin de proposer un **programme d'actions cohérent pour les 5 prochaines années**. Des réunions, groupes de travail, rencontres individuelles, sorties terrain ont ainsi été organisés afin d'échanger et de mutualiser les connaissances et compétences de chacun. La force du projet réside dans la **diversité des acteurs** qui s'y investissent :

- **18 porteurs de projet** : Communautés de communes, communes, chambres d'agriculture, Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural, Fédérations de pêche, Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze, Limousin Nature Environnement, Conservatoire des Espaces Naturels, etc.

Une autre vie s'invente ici

- **Des partenaires techniques et financiers** : Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseils Généraux, Conseils Régionaux, IBD, EPIDOR, ONEMA, DDT, DREAL, agriculteurs, propriétaires d'étangs et de seuils, etc.
- **Un animateur** : le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. Il assurera le suivi du programme d'actions et la communication. Parallèlement, il portera la maîtrise d'ouvrage de quelques actions.

Basé sur le volontariat, ce projet s'articule autour de la réalisation d'**actions multithématiques** : restauration de la continuité écologique, amélioration de la gestion des étangs, mise aux normes de l'assainissement, réduction de l'impact des pratiques agricoles et sylvicoles sur les milieux aquatiques, leurs zones annexes et la qualité de l'eau, etc.



Aménagement d'un système abreuvoir

Pose d'une buse cadre

Diversification des habitats

Sensibilisation à l'environnement (sortie auprès de scolaires)

Création d'une passerelle

Mise en dérivation d'un étang

Il doit être perçu comme **un atout et une opportunité pour le territoire**.

### Les prochaines étapes vers la mise en œuvre du programme d'actions

- Avril-fin juin : finalisation du programme d'actions
- Début Juillet : présentation et validation du projet lors du Comité de pilotage
- Octobre : validation auprès des partenaires financiers
- Novembre : Signature du document contractuel et émergence des actions

**Nous vous remercions d'avoir participé à l'élaboration du Contrat territorial du Chavanon et comptons sur votre mobilisation pour son application. Le Parc est à votre disposition pour vous apporter les informations complémentaires.**

A titre indicatif, voici le lien d'un projet similaire sur le territoire du Parc - Sources en action : <http://www.sourcesenaction.fr/>

Réalisé avec le soutien de :



Animatrice du projet :

Julie COLLET, Chargée de mission eau et milieux aquatiques

PNR DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Place des Porrots – 19250 MEYMAC

Tél : 05.55.95.39.63

[j.collet@pnr-millevaches.fr](mailto:j.collet@pnr-millevaches.fr)